

1 – LA REVOLUTION DANS L'ECONOMIE ET LES RAPPORTS SOCIAUX

Pour rassembler les forces de progrès et construire l'alternative politique que le pays réclame, il faut s'appuyer sur une vision stratégique, c'est-à-dire sur un projet qui définit qui nous sommes et précise les changements de structure que nous voulons introduire, pour répondre aux besoins de la population.

Ce projet doit englober plusieurs thématiques, touchant à divers aspects de notre existence collective : la réorganisation de l'économie, la correction des inégalités sociales et territoriales, la refondation de l'Etat, la justice, l'enseignement, la culture, la santé, le logement, l'environnement, la sécurité, la politique maghrébine et arabe, les relations étrangères...

Toutes ces questions sont importantes, mais certaines sont plus déterminantes que d'autres. Dans la présente contribution, soumise au débat public, nous avons choisi de nous focaliser sur les sujets économiques et sociaux. Nous estimons, en effet, qu'ils sont à la racine de tout le reste.

Il y a une deuxième raison à ce choix d'accorder la priorité aux problèmes sociaux et économiques, une raison plus subjective. Dans le combat politique, on ne peut exister de manière autonome que si l'on dispose d'une identité forte. Les deux courants de droite aujourd'hui dominants en Tunisie – Ennahdha et Nidaa Tounès, avec ses différentes fractions – se réclament chacun d'une idéologie spécifique, l'« islamisme » dans un cas, le « modernisme » dans l'autre. Indépendamment de leur valeur intrinsèque, pareilles idéologies sont néanmoins suffisamment prégnantes pour doter les deux partis d'une personnalité propre, facilement reconnaissable et identifiable. Pour se démarquer d'eux, pour se constituer en alternative crédible, il faut se prévaloir d'un système de pensée auquel aucune de ces deux formations ne saurait prétendre.

Nous voulons rassembler les forces de progrès : le marqueur identitaire essentiel du camp du progrès, c'est la question sociale, laquelle signifie que l'on se met au service du pays, en étant d'abord attentif au sort des plus démunis et des plus modestes.

Le clivage essentiel se situe dans l'économie

La révolution ne se limite pas au remplacement des équipes dirigeantes. Elle ne devient effective que dans la mesure où elle parvient à transformer le système économique et à réorganiser la position des classes et des groupes sociaux dans le sens des besoins du plus grand nombre.

En d'autres termes, il n'y a pas de changement réel si celui-ci ne modifie pas en profondeur les hiérarchies économiques et sociales existantes. C'est uniquement lorsque l'on met en avant une ligne de rupture de ce genre que l'on peut :

- disposer d'un *projet révolutionnaire*, c'est-à-dire d'un vrai plan de sortie de l'ancien régime ;

- élaborer un *programme capable de mobiliser la grande masse de la population*, parce qu'un tel programme lui « parlera », puisqu'il prendra en compte ses intérêts et ses revendications.

L'analyse du soulèvement populaire de décembre-janvier a permis de clarifier de manière définitive deux questions centrales : celle du caractère de la révolution et celle de la délimitation de ses partisans et de ses adversaires. Le soulèvement a mobilisé les forces sociales favorables au changement et mis en évidence celles qui lui étaient hostiles. Pour reprendre une terminologie politique classique, notre stratégie doit avoir pour objectif de démanteler les positions des « ennemis », tout en répondant aux attentes des « amis ».

ENNEMIS EXTERIEURS ET ENNEMIS INTERIEURS

Commençons par la question des ennemis. Notre pays étant entravé au-dedans et subordonné au dehors, il s'ensuit que ses adversaires sont en même temps internes et externes, en même temps tunisiens et étrangers. C'est ce qui confère à notre révolution sa nature à la fois démocratique (suppression des privilèges et de l'arbitraire) et nationale (recouvrement de la souveraineté).

Il y a 30 ou 40 ans, pour définir l'ennemi extérieur, on avait l'habitude de l'assimiler à l'impérialisme, au sionisme et à la réaction arabe. Sur le fond, ce jugement d'ensemble est toujours valable, mais les réalités du terrain ont beaucoup évolué depuis, en raison notamment d'une double mutation :

- D'une part, sous l'effet de la mondialisation et de la transformation du rapport des forces économiques entre vieilles puissances et puissances émergentes, l'hégémonisme occidental s'est relativement affaibli, ce qui a aggravé ses dissensions et mis à mal son unité ;
- D'autre part, nous subissons désormais la pression de forces régionales (Etats pétroliers du Golfe, Turquie...) animées de visées expansionnistes, dont les intérêts peuvent parfois diverger de ceux de l'Occident, même s'ils restent foncièrement opposés à ceux de notre propre émancipation.

L'environnement international apparaît ainsi plus différencié et complexe qu'il ne l'était. Ses acteurs étant plus nombreux, il est devenu à la fois plus dangereux et plus riche d'opportunités, comme on a pu le constater depuis 2011 et le déclenchement du « Printemps arabe ».

Les interférences extérieures que nous connaissons aujourd'hui ne se matérialisent pas seulement sur les plans économique et financier, elles se manifestent aussi, plus pernicieusement, sur les plans culturel et psychologique, par la propagation d'idéologies (l'ultralibéralisme pour les uns, le salafisme pour les autres) dont l'objectif avéré est de saper les fondements de l'Etat, tout en obscurcissant la conscience des élites et de la jeunesse.

L'intervention extérieure s'exprime également dans le domaine politique. S'appuyant sur de multiples réseaux et sur une longue expérience, l'intervention occidentale est généralement discrète et feutrée. Plus récente, l'intervention orientale ne se soucie pas des formes. Etant le fait de parvenus, elle est plus visible et plus grossière. On

en a eu la démonstration lors des diverses élections précédentes. A ces occasions, les principaux partis tunisiens ont été largement renfloués par des financements illégaux en provenance du Golfe, en particulier du Qatar et des Emirats. Si pareils agissements jettent une lumière crue sur les nouvelles ambitions des pétromonarchies et sur leurs pratiques, ils révèlent surtout la perte du sentiment de dignité nationale parmi plusieurs secteurs de notre classe politique actuelle.

La Tunisie étant indépendante, l'ingérence étrangère ne s'exerce pas directement, mais s'opère par le biais de « médiateurs ». Elle ne peut s'accomplir qu'en prenant appui sur des soutiens internes, des relais locaux, dont le rôle est primordial puisque ce sont eux qui la rendent possible.

Le devoir patriotique nous commande de combattre toute immixtion dans nos affaires. Ce combat resterait cependant rhétorique s'il ne visait pas d'abord les acteurs intérieurs par l'intermédiaire desquels cette immixtion s'effectue. Un exemple : s'opposer aux accords de libre-échange avec l'Union européenne resterait sans conséquences si la dénonciation devait se limiter à Bruxelles, en épargnant le gouvernement tunisien qui souscrit à ces accords inégaux. C'est uniquement en faisant reculer ce dernier que l'on peut se donner les moyens politiques objectifs de mieux protéger nos emplois et le développement de notre économie.

Nos adversaires extérieurs et intérieurs ont des intérêts communs. D'une certaine manière, ils constituent un seul bloc. Il faut bien comprendre toutefois où se situe la cible prioritaire. Notre adversaire immédiat n'est pas étranger, il est tunisien : il est représenté par le système oligarchique que nous a légué Ben Ali, dont les éléments constitutifs sont toujours en place sept ans après le renversement de celui-ci.

L'OLIGARCHIE RENTIERE-MAFIEUSE EST LA CIBLE PRIORITAIRE

Ce qui définit fondamentalement un système de domination, ce n'est pas tant son régime politique que le mode d'organisation de son économie, qui détermine la place attribuée aux différents groupes sociaux et le type de rapport qu'entretient l'Etat avec chacun d'entre eux.

Le système établi sous Ben Ali n'est pas une création *ex nihilo*. Il a prolongé, en poussant sa perversion à son terme, le système clientéliste édifié après l'indépendance, sous la tutelle du Néo-Destour de Bourguiba. Il possède toutes les apparences extérieures du capitalisme et de la modernité, mais obéit, dans son fonctionnement réel, à une logique clientéliste aux antipodes du capitalisme et de la modernité.

En un demi-siècle d'existence, ce système est passé par plusieurs phases. Nous avons d'abord été soumis à dix ans de clientélisme « socialiste » (1960-1969), lorsque le pouvoir politique s'est attaqué à la propriété privée et a voulu placer toute l'activité économique du pays sous le contrôle de l'Etat, dans une sorte de pulsion totalitaire d'étatisation du corps social. Interrompu en catastrophe, ce premier épisode a notamment provoqué la ruine durable de la paysannerie et déclenché des vagues ininterrompues d'exode rural, qui trouveront refuge dans ce que l'on appellera le secteur « informel ».

Nous sommes alors passés durant 15 ans au clientélisme « semi-libéral » (1970-1985). Tout en gardant une place centrale au secteur public, le groupe dirigeant a favorisé l'émergence d'un secteur privé protégé, principalement dans l'industrie (stratégie dite de substitution des importations), en prenant soin cependant de le maintenir dans une relation de subordination et de stricte allégeance. Ce nouveau dispositif a permis de relancer la croissance pendant près d'une décennie, puis la machine s'est encore enrayée, rendant inévitables les mesures imposées par la Banque mondiale et le FMI en 1986, connues sous le nom de PAS (programme d'ajustement structurel).

La mise en application du PAS a eu deux conséquences majeures, aux effets diamétralement opposés. D'une part, elle a quelque peu libéré le processus de création d'entreprises et introduit un minimum de concurrence entre elles, ce qui était positif. D'autre part, en sens inverse, elle a sanctuarisé des situations de rente, en les concentrant au niveau des activités les plus lucratives, particulièrement à la suite de la privatisation de plusieurs dizaines d'entreprises publiques. Avant l'ajustement structurel, la plupart des entrepreneurs privés agréés par l'administration bénéficiaient d'une position de monopole et de la rente qui en découlait. Après l'ajustement, le statut de rentier n'a plus été réservé qu'à une minorité, les hommes d'affaires les plus proches du pouvoir, qui pouvaient désormais s'enrichir sans retenue.

La dégénérescence oligarchique sous Ben Ali

Cette différenciation qui s'opère dans les rangs des chefs d'entreprises s'amplifie après 1987 et le putsch qui installe Ben Ali à Carthage. Elle est le prélude à une mutation supplémentaire du système économique, puisque l'on bascule, sous son règne, du clientélisme « semi-libéral » au clientélisme oligarchique, une structure de domination réunissant à la fois une dimension rentière¹ et une autre mafieuse.

Le basculement s'est accompli en quelques années. Forts de leurs appuis au sein de l'appareil d'Etat, les membres du clan présidentiel (les Ben Ali-Trabelsi et leurs alliés) se sont employés à capter la rente pour eux-mêmes, en créant leurs propres entreprises ou en s'emparant, par la menace, d'entreprises appartenant à des rentiers moins influents qu'eux. Grâce à ces pratiques de gangsters, le clan a fini par se retrouver à la tête d'un vaste empire économique : près de 300 sociétés en 2010, générant plus de 20% du total des profits dégagés par le secteur privé tunisien.

Adossés à la puissance financière accumulée de cette manière, les membres du clan se sont simultanément employés à mettre le secteur informel sous leur coupe. Le périmètre de celui-ci s'était beaucoup élargi après l'entrée en vigueur du PAS. Il

¹ - Pour prévenir tout malentendu, il est nécessaire de préciser ce que l'on entend par rente et par régime rentier. Dans son acception courante, la rente est un revenu lié à la possession d'une ressource rare. Cette possession peut être privée (c'est le cas de la rente foncière, qui découle de la propriété de la terre) et elle peut être publique (la rente pétrolière, par exemple). Le sens que nous donnons ici aux notions de rente et de régime rentier est très différent. Dans le système économique tunisien, les rentiers ne sont pas définis d'après les biens rares qu'ils possèderaient en propre, mais à partir d'une relation privilégiée avec le pouvoir politique. Ils peuvent ne rien posséder personnellement au départ, c'est leur relation privilégiée avec le pouvoir politique qui leur donne accès à la richesse économique. On peut ajouter que l'on retrouve ce mode de fonctionnement dans la plupart des pays arabes, qu'ils soient pétroliers ou non.

procurait à ceux qui le contrôlaient des opportunités d'enrichissement de plus en plus substantielles. Les Ben Ali-Trabelsi se sont organisés pour pénétrer les filières des importations clandestines et se sont rapidement imposés comme le principal pourvoyeur du marché parallèle en articles de consommation de masse fournis par les mafias de Chine, d'Italie ou de Turquie.

A la fin des années 2000, le clan était ainsi devenu le premier bénéficiaire du soi-disant miracle économique tunisien. Exerçant une véritable hégémonie sur le secteur informel aussi bien que sur le secteur « structuré », il était en mesure d'extorquer une part exorbitante de la plus-value que l'un et l'autre pouvaient engendrer. Le régime Ben Ali était entièrement déployé pour satisfaire son appétit de prédateur et répondre aux besoins du reste des milieux rentiers et mafieux qui prospéraient dans son sillage.

Dans ce système oligarchique, toutes les autres composantes sociales – les chefs d'entreprises appartenant à la petite et à la moyenne bourgeoisie, les salariés, la paysannerie, les marginaux des quartiers périurbains, les femmes, la jeunesse : toutes les forces vives du soulèvement de l'hiver 2010-2011 – étaient inscrites dans un rapport d'exploitation et d'exclusion, d'autant plus brutal que l'on descendait les marches de l'échelle sociale. Il en résultait une insupportable disparité en matière de ressources et de revenus, qui ne constituait pas seulement une profonde injustice, mais représentait aussi le principal obstacle au développement du pays, à son indépendance et à la dignité de ses habitants.

Caractéristiques actuelles du régime rentier-mafieux

Le soulèvement populaire n'a pas réduit le poids de l'oligarchie dans le pays. Ben Ali et beaucoup des siens ont certes été éliminés après le 14-Janvier. Mais l'organisation économique sur laquelle ils s'appuyaient n'a jamais été démantelée. Les réseaux rentiers et mafieux, ébranlés un moment, se sont vite reformés et ont pu consolider leurs positions, en tirant partie de l'affaiblissement de l'Etat et en jouant sur les contradictions des acteurs politiques, engagés dans une lutte acharnée pour le pouvoir et indifférents à tout le reste.

En ce sens, loin de s'améliorer, la situation a empiré. Et la détérioration ne s'est pas réduite pas à un simple changement de degré. Ces dernières années, un véritable changement de nature s'est produit, qui a profondément transformé les articulations du système de domination et sa hiérarchie interne. Deux réalités nouvelles sont apparues.

Avant le 14-Janvier, l'oligarchie ne pouvait se déployer et croître que dans la mesure où elle bénéficiait du soutien des hommes au pouvoir. Elle s'est aujourd'hui largement affranchie d'une telle protection. Disposant de relais directs dans les principales sphères de l'administration, ainsi que dans l'appareil judiciaire et les médias, elle est dorénavant capable de voler de ses propres ailes. Son ascendant s'exerce maintenant partout, y compris à l'intérieur des partis de gouvernement. Le rapport de force s'est inversé. Arrivée au terme de sa trajectoire historique, l'organisation clientéliste du pouvoir s'est en quelque sorte renversée contre elle-même. La puissance réelle a migré de la politique vers l'économie. Autrefois, les

rentiers étaient les clients du personnel dirigeant ; désormais, c'est le personnel dirigeant qui est le client des rentiers. L'ancien serviteur est devenu le nouveau maître et l'ancien maître le nouveau serviteur.

Le deuxième phénomène à mentionner porte sur l'évolution des rapports internes entre économie mafieuse et économie rentière. On a vu que ces rapports n'étaient pas nouveaux. On pouvait cependant estimer que les connexions établies avant 2011 étaient dues à une spécificité de l'ancienne dictature et qu'elles allaient disparaître avec elle. Tel n'a pas été le cas. Les années écoulées ont montré que le lien associant les deux ailes de la nébuleuse oligarchique n'était pas fortuit, mais qu'il relevait d'une logique permanente. Les faits attestent que l'économie rentière – avec les trafics d'influence, les passe-droits et la corruption qu'elle génère spontanément – est un support objectif de l'économie mafieuse.

Mais il y a plus. La nouveauté réside dans l'évolution du poids respectif de chaque composante. Sous l'ancien régime, le poids économique et financier de l'oligarchie rentière était nettement supérieur à celui de l'oligarchie mafieuse. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'affaiblissement considérable du pouvoir politique après la chute de Ben Ali a rendu possible une plus grande interpénétration de leurs intérêts, réduisant la part des activités légales et dopant la part des activités illégales. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux chiffres concernant la place de l'économie informelle dans le PIB. En 2010, les évaluations situaient cette place à moins de 30%. En 2018, le taux est supérieur à 50% du PIB. Dans le binôme qu'ils forment avec les rentiers, ce sont désormais les mafieux qui occupent le premier rang.

Ce qui ne veut pas dire que tous les rentiers soient des mafieux, ni que tous les mafieux aient commencé par être des rentiers, ni même que les rapports entre les uns et les autres soient constamment paisibles et pacifiques. La réalité n'est jamais linéaire. Il n'empêche : considéré dans sa globalité, l'affairisme mafieux reste largement dérivé de l'affairisme rentier. Il n'aurait pu se développer sans l'environnement que celui-ci lui procurait et sans les ressources et les capitaux qu'il lui dispensait.

Répetons-le : l'économie mafieuse est un résultat nécessaire, inévitable, de l'économie de rente. On ne peut imaginer juguler le danger mafieux en le visant seul et en laissant l'oligarchie rentière libre de ses mouvements. C'est pourtant ce que font la plupart des partis d'opposition actuels, qui n'ont toujours pas compris que la pathologie mafieuse se nourrit de la maladie rentière.

Comment démanteler l'économie rentière et mafieuse ?

Quelles sont les principales mesures à prendre pour changer ce régime qui conduit le pays à la ruine ? Que faire pour jeter les bases d'une économie de marché productive, régie par le droit, inclusive et moderne ? Des pistes sont esquissées ici, pour ouvrir le débat.

► La première tâche consiste à annihiler l'économie mafieuse, en mettant hors d'état de nuire les barons de l'import-export illégal, dont les agissements étranglent la production et le commerce structurés tout en stimulant la prolifération de l'informel. Les parrains de l'économie clandestine sont peu nombreux : à peine quelques dizaines de personnes. Un gouvernement légitime et déterminé les neutraliserait sans peine.

► La deuxième tâche est de juguler l'économie rentière en supprimant les situations de rente. Le but n'est pas d'engager une chasse aux sorcières. Il ne s'agit pas de s'attaquer à des hommes, mais de s'attaquer à un système, pour le transformer. Il est nécessaire, à cette fin, de mettre un terme aux privilèges dont bénéficient les entrepreneurs rentiers, que ces privilèges soient administratifs (agrément discrétionnaires, licences exclusives...), bancaires (accès préférentiel au crédit...), fiscaux (franchises spéciales, exonérations exceptionnelles...) ou de toute autre nature.

► Ces différentes réformes sont réalisables dans la mesure où l'on adopte une législation sans équivoque, qui interdise les monopoles et les cartels, annule les niches, établisse les règles d'une concurrence non faussée et place toutes les entreprises sur un même pied d'égalité. Cette législation devrait s'adosser à des organes de contrôle réellement indépendants, dotés de vrais pouvoirs exécutoires, capables non seulement de surveiller et de réguler, mais aussi de punir sévèrement en cas d'infraction à la loi.

LES FORCES SOCIALES FAVORABLES A LA REVOLUTION

Si le soulèvement populaire de décembre-janvier est parvenu à éliminer Ben Ali et plusieurs de ses proches, il n'a pas réussi à renverser le système dont ils étaient en même temps le produit et les artisans. Pourquoi cet échec ? Parce que le soulèvement était essentiellement spontané, sans projet alternatif clairement défini, sans direction politique apte à traduire les aspirations des masses en programme précis de transformation des structures économiques et sociales et de refondation des institutions de l'Etat.

Un soulèvement spontané sait être *contre* : contre l'ancien régime dont il réclame la chute (« *Ech-chaab yourid iskat el nidham !* »). Mais il n'est pas suffisamment armé pour savoir être *pour* : quel nouveau régime instaurer afin de remplacer l'ancien ? Laisse à lui-même, il ne peut aller jusqu'au bout de sa course. Sur sa lancée, la population insurgée peut accomplir de grandes choses (le départ de Ben Ali et la chute de la dictature étaient de grandes choses), mais un moment arrive où elle ne sait plus comment poursuivre. Et c'est justement à ce moment que les forces du passé reprennent l'initiative et se remettent en selle.

Pareil retournement s'observe fréquemment dans les processus révolutionnaires. Au début, durant la phase de déclenchement de ces processus – leur phase spontanée –, il existe rarement des forces politiques capables de les organiser et de les conduire à la victoire. De telles forces se constituent généralement après coup, en s'inspirant puissamment des leçons qu'elles tirent des soulèvements auxquels elles viennent de participer. Les révolutions s'effectuent par étapes ; elles ne se déroulent jamais en un seul acte.

Les quatre grands groupes sociaux qui se sont soulevés durant l'hiver 2010-2011 (le monde rural, celui des ghettos périurbains, les salariés, les petite et moyenne bourgeoisies – sans oublier l'implication décisive des femmes et de la jeunesse) n'ont pas seulement incarné l'unité retrouvée de notre peuple contre ses adversaires, ils ont aussi dessiné les frontières d'une nouvelle alliance sociale. Ils ont révélé quelles étaient les composantes fondamentales du « bloc historique » appelé à parachever la révolution démocratique nationale en Tunisie.

Il s'agissait là d'un accomplissement majeur, même s'il est resté inabouti lors de cette manifestation inaugurale. L'enjeu, dorénavant, est de transformer ce bloc *en soi* en bloc *pour soi*, de le faire passer du stade virtuel au stade réel, d'en faire une alliance sociale effective et durable. Bref : d'en faire un bloc historique conscient de lui-même et de ses objectifs, et disposant des moyens – intellectuels, politiques, organisationnels, etc. – permettant de traduire ces objectifs dans la réalité.

La première obligation à respecter dans cette optique est de rester au plus près des attentes exprimées pendant le soulèvement, de partir des groupes sociaux qu'il a mobilisés, d'expliquer les raisons qui ont poussé ces groupes à se soulever et de définir les stratégies de nature à répondre aux problèmes posés. La première tâche, en d'autres termes, est de rendre *explicite* ce que le soulèvement ne pouvait énoncer que de manière *implicite*.

La Tunisie présente une structure sociologique éclatée, marquée par la juxtaposition de secteurs minoritaires modernisés, intégrés au marché mondial de manière subordonnée, et de secteurs majoritaires déclassés, issus de la dislocation de l'univers rural traditionnel, vivant en marge – dans les régions intérieures et dans les quartiers périurbains des villes –, et forcés de recourir à des expédients pour assurer leur subsistance. D'une certaine manière, cette division reproduit, à l'échelle du pays, la division entre centre et périphéries du système économique mondial actuel.

La fracture est en même temps sociale et territoriale. En ne considérant que les milieux populaires liés à la production et à l'échange, cette fracture sépare une société dite informelle, comprenant la paysannerie et la population des ceintures urbaines pauvres (c'est notre périphérie), et une société dite structurée, comprenant la petite et la moyenne bourgeoisie – les patrons des TPI (très petites entreprises) et ceux des PME (petites et moyennes entreprises) –, ainsi que les travailleurs salariés, qu'ils soient ouvriers, employés ou petits fonctionnaires (c'est notre centre).

Selon des modalités différentes, avec des niveaux d'engagement inégaux, ces quatre grands ensembles sociaux ont joué un rôle déterminant dans le soulèvement et l'élimination de Ben Ali. Mais l'étincelle a d'abord jailli des marges, avant d'embraser les deux Tunisies pour les fondre en une seule.

LA PAYSANNERIE

La paysannerie se situe à l'échelon le plus bas de l'ordre économique. Elle n'est pas seulement pressurée par l'oligarchie rentière et mafieuse ; elle porte sur ses épaules la charge de tous les autres groupes sociaux urbains et périurbains.

Les paysans tunisiens vivent avec le sentiment, largement fondé, d'être exclus et spoliés par l'Etat et la société citadine. Le slogan *Thawret el Karama*, qui a tant fleuri en 2011, est directement lié à ce sentiment de *hogra*, mélange de rejet et de mépris. Des faits innombrables donnent une consistance objective à pareille perception.

Il y a d'abord les divers indicateurs de développement humain. Ils montrent tous – taux de chômage, niveaux de consommation, degré d'alphabétisation, infrastructures de base, offre culturelle, couverture sanitaire et hospitalière, etc. – qu'il existe une très nette différence de traitement entre le pays profond et le littoral urbanisé.

Il y a ensuite la question foncière, autrement dit la question de l'accès à la terre. Soixante ans après l'indépendance, le statut juridique des terres tribales indivises du Centre et du Sud (plus d'un million et demi d'ha) n'est toujours pas apuré. Ce qui interdit leur mise en valeur. Leur exploitation collective n'a plus cours ; leur exploitation privée ne peut pas commencer. Dénués de moyens, en effet, les tribunaux fonciers ne procèdent aux opérations d'apurement qu'au compte-gouttes.

Mais il y a plus grave, parce qu'il s'agit là des terres les plus fertiles, situées principalement dans le Nord du pays. Un demi-siècle après la loi de nationalisation du 12 mai 1964, les terres dites domaniales (environ 800 000 ha récupérés sur les anciennes fermes coloniales) sont restées propriété d'Etat et n'ont pas été rendues à la paysannerie qui en avait été dépossédée par la France. En dehors de quelques dizaines de milliers d'ha distribués à des techniciens ou cédés aux habituels copains

et coquins, ce patrimoine foncier considérable demeure géré par la bureaucratie de l'Office des terres domaniales, dans un contexte de laisser-aller et de corruption épouvantable. Pour preuve : année après année, les bilans de l'OTD sont systématiquement déficitaires.

De la sorte, en additionnant les terres indivises et les terres domaniales (près de deux millions et demi d'ha), c'est plus du tiers de la superficie agricole utile du pays (environ six millions d'ha) qui est soustrait au travail paysan et à la propriété paysanne.

Durant le soulèvement et avant même l'exfiltration de Ben Ali, on avait assisté à de nombreuses récupérations « sauvages » de fermes étatiques, l'occupation la plus médiatisée ayant été celle de la palmeraie de Jemna. Au lieu de chercher à régulariser ces mouvements légitimes de réappropriation, les gouvernements qui se sont succédé depuis le 14-Janvier ont tous essayé, au contraire, de rétablir le *statu quo* antérieur, y compris en recourant à la force, spécialement après 2014.

Mais il y a pire encore que les restrictions à l'accès à la terre pour expliquer les conditions désastreuses dans lesquelles évoluent la paysannerie et l'agriculture tunisiennes. Nous visons ici le système de spoliation mis en place après 1956 – maintenu plus tard sous Ben Ali et toujours en vigueur – qui a entraîné le déclassement pour ainsi dire programmé du monde rural et des régions intérieures.

Ce système pervers, c'est la fixation par l'administration du prix des produits agricoles de base. Portant sur des denrées essentielles, notamment les céréales – fondement de l'alimentation populaire à travers ses différents dérivés : pain, pâtes, semoule, farine, etc. –, ces prix sont fixés d'autorité par l'Etat, à des niveaux largement inférieurs aux cours mondiaux et interdisant toute rentabilité réelle aux paysans qui se consacraient, dans leur grande majorité, à la production vivrière.

Au fil des années, cette politique des prix agricoles – corollaire indispensable de la politique des bas salaires que nous aborderons plus loin – a engendré un flux permanent de transfert de valeur des campagnes vers les villes. L'échange inégal instauré de telle façon peut être assimilé à un phénomène de colonisation interne. Il est au cœur de la fracture socio-territoriale du pays, puisque c'est à lui que l'on doit le mécanisme d'extorsion établi au bénéfice de la Tunisie urbaine et au détriment de la Tunisie rurale.

Les conséquences de pareille stratégie de prélèvement forcé ont été néfastes pour le développement de l'économie agraire, non seulement en appauvrissant de manière continue la paysannerie, mais également en plaçant des barrières infranchissables à la croissance de la production vivrière, provoquant la perte de notre souveraineté alimentaire, condition *sine qua non* de toutes les autres formes de souveraineté. Le pays est en effet désormais obligé d'importer entre le tiers et les deux-tiers de ses besoins en blé : en moyenne, 10 millions de quintaux sur 30 en bonne année ; 20 millions de quintaux sur 30 en mauvaise année.

Ces résultats négatifs, ainsi que la paupérisation massive des agriculteurs, ont eu aussi de graves répercussions sur notre développement industriel. Ce développement exigeait un minimum de demande solvable en provenance des

campagnes – des consommateurs paysans dotés de pouvoir d'achat – qui ne pouvait pas exister dans ces conditions.

En 1956, la Tunisie était un pays principalement agricole, avec un secteur industriel atrophié et techniquement peu évolué. Par l'amélioration progressive de la production et des niveaux de vie, le développement de l'économie rurale aurait pu servir de levier au développement de l'économie urbaine. En décidant de sacrifier la paysannerie à l'autel de la modernisation, en pensant qu'un tel sacrifice était nécessaire pour promouvoir l'industrie, l'Etat a fini par étrangler l'économie nationale tout entière et les Tunisiens ont finalement perdu sur tous les tableaux. L'après Ben Ali n'a rien changé à cet égard.

Comment affranchir la paysannerie ?

Quelles sont les principales mesures à prendre pour remettre l'économie nationale sur des bases saines ? Que faire pour développer la production agricole et améliorer durablement les conditions d'existence de la population rurale ? Pistes pour le débat.

► Première mesure : la réforme agraire. Cette mesure répond à une nécessité démocratique élémentaire, le droit des paysans à posséder la terre. Mais elle est aussi dictée par un impératif d'efficacité économique. Il n'est pas concevable que les terres indivises restent inexploitées et pas admissible non plus que les terres domaniales restent aussi mal gérées et peu rentables.

(NB. Notre projet pose la question de la réforme agraire comme une question de principe. Dans le programme à élaborer ultérieurement, il faudra cependant être beaucoup plus précis et concret. L'agriculture tunisienne souffre, entre autres maux, de son extrême morcellement. Près de la moitié des exploitations occupent des superficies inférieures à 5 ha, elles-mêmes divisées entre plusieurs micro-parcelles souvent éloignées les unes des autres. La réforme agraire ne devrait pas aggraver le morcellement, mais chercher à le réduire, en s'inscrivant dans une politique déterminée de remembrement et d'augmentation de la taille des exploitations.

Le principe de la réforme agraire devrait s'accompagner, par conséquent, de dispositions fortement incitatives visant à favoriser le regroupement des petits et moyens propriétaires, notamment à travers la constitution de coopératives de production et de services, directement gérées par eux. A Jemna, c'est d'ailleurs vers une forme d'organisation collective du travail que se sont spontanément orientés les paysans après l'occupation de la palmeraie.

Dans le même ordre d'idées, il faudrait également prévoir d'introduire des clauses de sauvegarde dans la législation sur l'héritage. On devrait définir des seuils en-dessous desquels les superficies ne pourraient plus être subdivisées, par exemple 5ha en irrigué et 10ha en sec. De telles dispositions paraissent indispensables pour prévenir une atomisation accrue des petites exploitations et préserver l'avenir de l'agriculture familiale.)

► Deuxième mesure : la libération des prix. La réforme agraire seule ne résoudrait rien si l'actuelle politique des prix devait rester inchangée. Elle devrait être remplacée par une stratégie planifiée de revalorisation du prix des produits de base – le blé en premier lieu –, de sorte à rendre l'agriculture vivrière de nouveau attractive et rentable. C'est uniquement en rétablissant des marges de profit adéquates que l'on parviendra à augmenter la production céréalière, comme le prouve l'exemple des pays de l'ex bloc soviétique après 1989. C'est seulement en augmentant cette production que l'on assurera l'autosuffisance alimentaire du pays, préalable à la reconstruction de notre souveraineté. Et c'est aussi la meilleure méthode pour élargir les assises du marché intérieur et offrir des

débouchés supplémentaires à l'industrie nationale, tout en faisant reculer la contrebande transfrontalière².

Sans une mise à niveau raisonnée des prix agricoles, on ne peut imaginer améliorer les conditions de vie dans les campagnes, ni combler le fossé séparant les deux Tunisies. Les autres mesures correctives envisageables, qu'elles soient politico-administratives (démocratie locale, décentralisation, etc.) ou technico-financières (édification des infrastructures, aménagements hydrauliques, intensification des investissements, etc.) resteraient sans résultats probants si l'on ne commence pas par casser la mécanique de l'échange inégal entre monde rural et monde urbain.

► L'assainissement des circuits commerciaux. Aussi décisive qu'elle soit, la politique de revalorisation des prix demeurerait toutefois inopérante si elle n'est pas complétée par des dispositions radicales visant à assainir les circuits de distribution, notamment les filières liées à l'approvisionnement des marchés de gros. Dans la plupart des gouvernorats et spécialement dans le Grand Tunis, celles-ci sont placées sous la coupe de *habatta*, des intermédiaires traditionnels devenus de véritables caïds, agissant en toute impunité, fixant à leur gré les tarifs à l'achat et à la vente, grugeant ainsi aussi bien les producteurs paysans que les consommateurs citoyens.

Si ces réseaux ne sont pas mis hors d'état de nuire et remplacés par des structures de distribution transparentes (centrales d'achats, coopératives de services, etc.), l'augmentation des prix ne servirait qu'à accroître les profits de la mafia actuelle du commerce de gros.

² - Comme son nom l'indique, celle-ci n'est pas un problème simplement tuniso-tunisien. La contrebande transfrontalière est liée au différentiel des prix pratiqués dans les divers pays maghrébins. Sa disparition définitive exige la mise en place d'une stratégie de convergence des prix à l'échelle de l'UMA ou, au minimum, entre nous et nos deux voisins immédiats, l'Algérie et la Lybie.

LE PEUPLE DE L'INFORMEL

Les quartiers pauvres ceinturant les villes sont le résultat direct de la crise de l'agriculture et de l'exode rural massif qui en a découlé. Rejetées des campagnes, les populations déracinées n'ont généralement pas trouvé d'emplois salariés dans les centres urbains et ont été contraintes, pour subvenir à leurs besoins, de se lancer dans des occupations aléatoires, donnant naissance à ce qu'il est convenu d'appeler l'économie informelle.

Limitée à des activités très marginales durant les années 1970 – la domesticité pour les femmes, la vente à la sauvette pour les hommes, la mendicité pour les deux sexes –, l'économie informelle s'est largement diversifiée à partir des années 1980, notamment après l'adoption du PAS, pour concerner toujours plus de secteurs. Elle affecte désormais environ la moitié de l'activité économique globale du pays. A la tête de cette énorme nébuleuse se dresse l'oligarchie mafieuse, qui contrôle ses filières les plus lucratives grâce aux moyens financiers dont elle dispose.

Le rôle destructeur joué par les barons de la mafia a déjà été abordé et nous n'y reviendrons pas. Ce qui nous intéresse ici, en termes économiques positifs, c'est l'importance du potentiel entrepreneurial populaire mis en évidence par l'expansion de l'informel. Le développement des activités parallèles a en effet donné naissance à une multitude de micro-entreprises de fait, le plus souvent individuelles, évoluant dans la plus complète illégalité, certes, mais actives dans un nombre croissant de branches – la distribution, les petits métiers liés à la réparation et à l'entretien, l'artisanat, l'industrie, la construction, etc. –, tout en soumettant les entreprises déclarées à une concurrence asymétrique insoutenable.

Comment intégrer ces structures clandestines dans le tissu de l'économie nationale légale ? Comment les incorporer dans un système de marché régi par le droit ? Contrairement à ce que font les gouvernements actuels de temps à autre, la solution ne saurait être policière. Les descentes et les rafles pourraient être efficaces si le phénomène ne concernait que quelques dizaines de micro-entreprises informelles ; elles sont inopérantes face à plusieurs dizaines de milliers comme c'est le cas. La réponse ne peut être que politique. Plus exactement, ce ne peut être qu'une réponse de politique économique.

Pourquoi ces entreprises de fait se constituent-elles en dehors des cadres légaux ? Parce que ceux-ci placent la barre trop haut : démarches administratives interminables pour obtenir les autorisations nécessaires, frais d'enregistrement et d'établissement élevés, immobilisation à la banque d'un capital préalable, fiscalité et charges sociales intervenant avant même la réalisation des premiers bénéficiaires, etc., etc. Dans sa volonté obsessionnelle de tout régenter, l'Etat tunisien se met en travers du processus d'accès à l'entrepreneuriat et l'étouffe en prétendant l'organiser. Dans de telles conditions, seule une minorité peut envisager de créer des entreprises en respectant les contraintes imposées par la réglementation officielle, tandis que la majorité est purement et simplement refoulée. C'est précisément là que réside le nœud du problème.

Le développement du pays suppose la libération de son potentiel entrepreneurial le plus vaste. Les lois ne devraient pas entraver ce potentiel, mais le conforter et le stimuler. Pour unifier le marché intérieur et surmonter la division entre secteur structuré et secteur informel, il convient par conséquent de réduire au strict minimum les formalités et les conditions exigées pour la création d'entreprises. Le contrôle de l'administration, indispensable en tout état de cause pour faire respecter le droit, doit s'exercer *a posteriori* et non *a priori* ; il doit être conçu pour encadrer le dynamisme des citoyens – y compris celui des moins bien lotis –, pas pour l'empêcher de s'exprimer et se déployer.

Un deuxième sujet doit être examiné, qui peut grandement aider à l'intégration de l'économie informelle : il concerne l'habitat dit spontané. Les Tunisiens, tous milieux sociaux confondus, ont une idée fixe commune : chacun veut être propriétaire de son logement. Les habitants des quartiers populaires pauvres n'échappent pas à ce tropisme. Ils commencent par se loger comme ils peuvent, en s'installant souvent chez des membres de leur parentèle ou de leur village d'origine – en général, ce sont les mêmes – puis, les années passant, beaucoup d'entre eux acquièrent une parcelle de terrain et se construisent une demeure, chacun à son rythme et selon ses moyens. Tout cela s'effectue de manière « sauvage » : les terrains n'ont pas de titres de propriété et les constructions se font sans permis de bâtir. La plupart des micro-entrepreneurs de l'informel possèdent ainsi un *bien*, leur maison, un *bien doté de valeur*³, qui peut être considéré comme un *capital*, mais qu'ils ne peuvent mobiliser comme tel parce qu'il n'est ni enregistré ni reconnu.

Les révolutions sont faites pour ouvrir de nouveaux droits, des droits nouveaux qui viennent réparer de vieilles injustices. L'habitat spontané regroupe aujourd'hui plus de 60% du parc immobilier national. La proportion est énorme. Cette situation anormale doit être amendée et rectifiée. Les propriétaires *de facto* doivent devenir des propriétaires *de jure* et se voir attribuer des attestations de propriété en bonne et due forme. A partir de quoi, les logements possédés par les habitants des ceintures périurbaines pourraient se transformer en capital, c'est-à-dire en facteurs économiques actifs. Ils rendraient leurs détenteurs bancables, c'est-à-dire habilités à recourir au crédit bancaire, puisqu'ils auraient désormais la possibilité d'hypothéquer des avoirs dont la valeur marchande serait reconnue. Dès lors, le repli sur l'activité informelle ne serait plus l'unique issue à leur disposition.

Au-delà de sa portée économique évidente, une telle mesure aurait un impact politique et symbolique considérable. Elle ferait rentrer des couches sociales marginalisées dans le giron national. Elle changerait des exclus en citoyens à part entière, car on ne peut accéder à la citoyenneté lorsque l'Etat vous dénie le moindre droit et jusqu'à la propriété de ce que vous possédez.

Une dernière remarque à ce propos. En Tunisie, comme dans les autres pays concernés, les hommes qui se sont immolés par le feu et déclenché le Printemps arabe provenaient, dans leur écrasante majorité (plus de 90% des cas), de l'entreprenariat clandestin et des ghettos périurbains. Par la suite, le même milieu a

³ - Les logements que l'on rencontre désormais dans les ceintures périphériques sont désormais en dur et n'ont souvent plus rien à voir avec les masures des bidonvilles des années 1960 et 1970.

constitué la principale base de recrutement pour le salafisme et le jihadisme. Le désespoir conduit fatalement aux actes désespérés. Cela devrait suffire à faire comprendre la nécessité et l'urgence d'une stratégie visant à intégrer l'économie informelle et l'habitat qui lui est relié.

La répression menée par les forces de sécurité contre l'islamisme violent est indispensable et légitime. Seule, elle semble cependant impuissante à éradiquer le phénomène. Le terrorisme ne sera pas vaincu si l'on ne s'attaque pas aux causes économiques et sociales qui lui donnent naissance et le nourrissent en permanence.

Comment intégrer l'économie informelle ?

*Quelles mesures prendre pour incorporer l'économie illégale dans l'économie légale ?
Que faire pour atténuer, puis pour supprimer, la concurrence inégale à laquelle le
secteur informel soumet le secteur structuré ? Pistes pour le débat.*

- ▶ La première mesure à prendre concerne évidemment la mise hors circuit de la mafia des importations illégales. Cette disposition réglerait une bonne partie du problème. Elle permettrait d'assécher les filières d'approvisionnement clandestines en biens de consommation de masse, dont la commercialisation frappe de plein fouet l'industrie manufacturière nationale.
- ▶ Pour les micro-entreprises informelles (que l'on peut assimiler aux TPI), éliminer les obstacles qui leur interdisent de se constituer dans la légalité :
 - Ramener les formalités d'enregistrement à une simple procédure de déclaration (à l'instar, par exemple, de ce qui se fait aujourd'hui avec les associations) ;
 - Supprimer l'obligation du dépôt bancaire préalable ;
 - Réduire les charges fiscales et sociales au strict minimum (tout en faisant bénéficier les TPI du secteur structuré des mêmes réductions) et prévoir une période d'exemption provisoire de 2 ans pour la mise en conformité.
- ▶ Pour les logements, accorder des titres de propriété aux titulaires, en contrepartie du paiement de frais d'enregistrement modiques, les sommes ainsi obtenues servant à financer le coût de l'opération. Pour les titulaires de plus d'un logement, établir des frais d'enregistrement progressifs plus élevés.
- ▶ Une fois cette politique de régularisation adoptée et exécutée, mettre en place les procédures et les moyens nécessaires pour réprimer avec vigueur, à l'avenir, les activités économiques illégales et les constructions sauvages.

LES TRAVAILLEURS SALARIES

Dans notre pays, la rémunération des salariés est fixée à des niveaux anormalement bas. Et nous parlons ici de tous les salariés, non seulement les ouvriers et les employés, mais également les fonctionnaires. Aujourd'hui, le salaire moyen des Tunisiens ne dépasse pas 15% du salaire européen moyen. Pour faire une comparaison qui a davantage de sens, notre Smig fait à peine la moitié du Smig marocain.

Comment expliquer d'aussi grands écarts ? En vérité, la politique publique des très bas salaires remonte loin dans le temps et on ne peut la comprendre si l'on ne comprend pas en même temps sa sœur jumelle, la politique publique du suremploi. Le suremploi et les bas salaires sont, de fait, organiquement liés et constituent deux des piliers à partir desquels s'est construit le système clientéliste de manipulation de l'économie à des fins de domination politique.

Tout commence en 1956, avec l'indépendance, obtenue dans un contexte difficile, marqué notamment par un taux de chômage alarmant : plus de 300.000 sans-emploi, sur une population totale à l'époque de 3.500.000 habitants. Pour asseoir son autorité et atténuer les tensions sociales, l'équipe destourienne arrivée au pouvoir crée de l'emploi à tour de bras, en enrôlant beaucoup plus que les seuls effectifs nécessaires. Mais l'Etat était pauvre et ne disposait pas des ressources suffisantes pour faire face à pareils volumes de recrutement. La solution retenue va consister à *diviser les salaires pour multiplier les emplois*. Le calcul était d'une naïveté désarmante : avec 1.000.000 de dinars, on pouvait financer l'allégeance de 10.000 salariés « clients » en leur distribuant 100 dinars chacun ; en ne versant que 50 dinars, on doublait le nombre de « clients »...

Entre 1956 et 1960, les effectifs de l'administration sont passés de 12.000 à 80.000 fonctionnaires, soit sept fois plus. Simultanément, de fortes pressions étaient exercées sur les entreprises privées pour les pousser à embaucher. Au final, entre les deux dates, le stock global de l'emploi urbain est passé de 210.000 à 425.000 postes. En parallèle, l'Etat lançait le programme des « chantiers de lutte contre le sous-développement », qui offrait un semblant de travail à une masse comprise entre 150.000 et 200.000 chômeurs ruraux, multipliant par deux le niveau de l'emploi salarié à la campagne.

Ces données statistiques sommaires indiquent l'intensité de l'effort accompli en peu d'années par le nouveau groupe dirigeant. Cet activisme débridé n'a eu toutefois aucun impact réel sur la croissance. Entre 1956 et 1960, la production industrielle est restée stationnaire, tandis que l'activité agricole et minière a eu tendance à se replier. Les résultats économiques d'ensemble sont demeurés médiocres, malgré le doublement de la force de travail mobilisée.

Concernant les salaires, l'évolution a suivi une courbe diamétralement opposée à celle de l'emploi. Il faut distinguer deux cas de figure, selon qu'il s'agissait des recrutements réalisés sous le protectorat ou de ceux opérés après l'indépendance. Pour la première catégorie de personnels, l'administration a coupé dans les compléments de salaire (allocations familiales, primes de logement, etc.), sans

toucher aux traitements en tant que tels. Ces ponctions indirectes ont réduit d'environ 30% les rétributions mensuelles effectivement perçues. Concernant la deuxième catégorie – les emplois créés après 1956 –, l'intervention a été plus radicale : l'administration a établi de nouvelles grilles salariales, avec des barèmes parfois inférieurs de moitié aux barèmes qui avaient cours auparavant. Dans la lancée, consigne était donnée au secteur privé pour qu'il s'aligne sur les nouvelles orientations.

Ainsi, d'entrée de jeu, les salariés ont subi une réduction brutale de leur pouvoir d'achat et de leur niveau de vie. Dans l'euphorie de la décolonisation, le manque à gagner était présenté comme un sacrifice nécessaire, la contribution des travailleurs à l'entreprise d'édification nationale. Plus tard, promettait-on, la situation s'améliorera pour tout le monde.

C'est à dessein que nous avons tenu à rappeler ces mesures décidées tout de suite après l'indépendance. Les années 1956-1960 représentent, en effet, une période décisive, cruciale ; elles constituent un véritable moment fondateur. C'est durant ces années inaugurales qu'ont été jetées les structures permanentes du clientélisme tunisien, un régime d'inspiration moderniste et autoritaire au départ, qui a ensuite progressivement dérapé vers un régime rentier et mafieux.

Nous venons de mentionner deux piliers de ce régime, la politique du suremploi et celle des bas salaires. Ils étaient soutenus par un troisième pilier, dont nous avons parlé plus haut, la politique des bas prix imposés à l'agriculture vivrière, spécialement la céréaliculture. On devine à présent comment le tout était articulé, comment les trois politiques publiques étaient intimement liées les unes aux autres, comment elles formaient système : le suremploi exigeait des salaires bas, et ces derniers exigeaient à leur tour de bas prix pour les dérivés céréaliers à la base de l'alimentation populaire (pain, semoule, pâtes, etc.). On a dit que les bas prix agricoles étaient à l'origine d'une extorsion de valeur de l'économie (et de la société) rurale vers l'économie (et la société) urbaine. De la même façon, les bas salaires permettaient un transfert de valeur des travailleurs citadins vers l'Etat et les entreprises.

Malgré tous les changements de stratégie économique intervenus après 1960 – la stratégie « socialiste » avec Ben Salah, entre 1960 et 1969 ; la stratégie de substitution des importations avec Nouira et Mzali, entre 1970 et 1986 ; la stratégie de soutien aux exportations sous Ben Ali, après 1987 ; les politiques poursuivies par les gouvernements successifs depuis 2011 –, ce triptyque originel (suremploi, bas salaires, bas prix agricoles) n'a jamais été remis en question. Il est resté au cœur du fonctionnement de l'économie et a continué à déterminer les hiérarchies sociales induites par ce fonctionnement. Dans cette construction hiérarchisée, la paysannerie, la classe ouvrière et les petits fonctionnaires sont reléguées tout en bas, condamnées à un statut de variable d'ajustement et entraînées dans un processus constant de paupérisation et de marginalisation.

Au lendemain des indépendances, de nombreux pays de l'ancien tiers-monde s'étaient trouvés confrontés aux mêmes contraintes que nous (chômage massif, faible industrialisation, agriculture peu intensive) et avaient adopté des stratégies de modernisation autoritaire semblables aux nôtres. Plusieurs d'entre eux,

particulièrement en Asie, après bien des déboires, étaient néanmoins parvenus à redresser la barre et à enclencher de véritables politiques de développement, durables, productives et inclusives.

Les raisons de leurs succès n'ont rien de mystérieux. Indépendamment de leurs idéologies proclamées, les groupes dirigeants de ces pays avaient compris une chose essentielle, à savoir que l'entreprise de construction nationale exigeait la maîtrise effective des sciences et des techniques modernes. Celles-ci, une fois incorporées dans les appareils de production, permettait de mobiliser des travailleurs de plus en plus qualifiés et de produire des biens de plus en plus élaborés, intégrant de plus en plus de valeur ajoutée. Engagés sur une telle trajectoire, ces pays pouvaient alors monter, degré après degré, dans l'échelle de la division internationale du travail, passant ainsi du statut de pays périphériques, cantonnés dans des activités primaires, à celui de pays émergents, capable progressivement de rivaliser avec les pays centraux dans un nombre de plus en plus grand de secteurs, y compris dans les activités de pointe sur le plan technologique.

Lorsque des processus cumulatifs de ce type ont été réalisés – ces processus sont décrits comme des « remontés de filières » dans le jargon des économistes –, les distorsions de départ ont été graduellement corrigées et les fruits du développement ont fini par être partagés à peu près équitablement. Plusieurs pays du Sud-Est asiatique, qui n'étaient pas plus avancés que nous voilà cinquante ans, peuvent désormais se prévaloir d'un revenu moyen par habitant supérieur ou égal au revenu européen moyen. Leurs populations comptent parmi les mieux formées au monde et ne connaissent pratiquement plus le chômage.

En Tunisie, nous n'avons pas suivi ce chemin qui aurait fait de notre pays un pays émergent. Brutale en même temps que velléitaire, l'expérience de modernisation des années 1960 s'était soldée par un échec retentissant. Depuis lors, la rhétorique officielle du développement et de la souveraineté a été abandonnée, au bénéfice d'une autre vantant les mérites de « l'interdépendance » avec les pays avancés (sic !), qui n'était en réalité qu'un discours d'abdication – l'adoption d'une attitude de soumission, au sein d'une relation structurellement inégale.

Entre 1970 et 1986, avec la politique dite de substitution des importations, des promoteurs privés, généralement proches du pouvoir, ont été autorisés à monter de petits projets dans l'industrie manufacturière, en important tous les équipements et l'essentiel des biens intermédiaires nécessaires à leurs productions. Protégées de toute forme de concurrence, leurs entreprises ne se sont jamais réellement préoccupées ni des compétences professionnelles de leurs cadres, ni de maîtrise des techniques, ni de remontée des filières. Elles se sont contentées d'engranger un maximum de profits, grâce aux situations de monopole qu'elles avaient obtenues et aux bas salaires versés aux ouvriers et aux employés.

Après 1987, sous Ben Ali, avec la nouvelle politique dite de soutien à l'exportation et d'ouverture aux capitaux étrangers, le même manège s'est poursuivi. Ce qui était mis en avant par l'Etat pour attirer les investisseurs extérieurs, c'était « l'avantage comparatif » que constituait le bas coût de la main-d'œuvre. On s'est ainsi enfoncé encore plus profondément dans des activités à faible valeur ajoutée, comme pour

confirmer l'engagement de la Tunisie à ne pas quitter sa position subalterne dans la division internationale du travail. En un mot : de rester un pays spécialisé dans l'exportation 1) de produits agricoles et miniers peu ou pas transformés (dattes, huile d'olives, vin, blé dur, phosphates), 2) de produits industriels non finis (sous-traitance réduite le plus souvent à du simple assemblage), 3) et de services bas de gamme (tourisme balnéaire, centrales d'appels).

En termes de développement économique, la politique des bas salaires a eu des conséquences désastreuses. En termes de stratégie de pouvoir, c'était autre chose : elle a cimenté une sorte d'alliance de classe entre les milieux d'affaires (tunisiens et étrangers) et le groupe dirigeant, qui lui a permis de se maintenir à la tête de l'Etat durant plusieurs décennies.

Dans un environnement caractérisé par la médiocrité, le retard et la perte de toute volonté nationale, il y avait certes, ici où là, quelques exceptions, quelques vraies réussites industrielles, mais il ne s'agissait précisément que d'exceptions, impuissantes seules à entraîner une synergie apte à tirer vers le haut le système économique dans sa globalité.

A partir du milieu des années 1990, le taux d'encadrement technique dans les entreprises, déjà peu élevé, a commencé à s'effondrer, passant sous la barre des 5% et provoquant une nouvelle aggravation du chômage. Sauf que ce dernier ne frappait plus maintenant une population analphabète comme dans les années 1950 et 1960, mais la jeunesse diplômée sortie des facultés et des écoles d'ingénieurs, qui allait jouer plus tard un si grand rôle dans le soulèvement populaire de 2010-2011.

* * *

Le soulèvement a consacré une rupture dans l'histoire contemporaine du pays. Les libertés arrachées à cette occasion sont cependant demeurées partielles. Sur le plan économique et social, loin de s'améliorer, la situation a empiré. Au-delà des ravages causés par l'oligarchie rentière-mafieuse, le triptyque de base de l'ancien régime (bas prix des céréales, bas salaires, suremploi) a été maintenu tel quel et ses effets négatifs ont même été accentués. Qu'on en juge :

- Depuis 2011, en dinars constants, les prix du blé n'ont pas évolué, malgré l'explosion du coût des intrants. Notre balance vivrière est toujours lourdement déficitaire ;
- Les salaires ont été plusieurs fois augmentés, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Mais ces augmentations nominales ont été annulées par des taux d'inflation annuels encore plus hauts. Les estimations les plus sérieuses évaluent à plus de 30% les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés après 2011, avec une nette accélération les dernières années. L'émigration pour motifs économiques touche dorénavant même les cadres supérieurs disposant d'un emploi : on évalue à plus de 6.000 les départs d'enseignants universitaires ou de médecins de santé publique depuis 2016. C'est du jamais vu ;
- Dans le domaine du suremploi, notamment dans l'administration et les entreprises publiques, le tableau serait grotesque s'il n'était tragique. Le

suremploi a transformé l'appareil d'Etat en une machinerie toujours plus tentaculaire, inefficace et dispendieuse. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 12.000 fonctionnaires en 1956, lors de l'indépendance ; près de 100.000 en 1960 ; plus de 200.000 en 1970 ; plus de 300.000 en 1980 ; plus de 400.000 en 1990 ; plus de 500.000 en 2000 ; plus de 600.000 en 2010, à la veille de l'élimination de Ben Ali. A la fin de la première période de transition, début 2015, le nombre de fonctionnaires avait fait un bond supplémentaire pour se situer à plus de 800.000, soit *un fonctionnaire pour seize habitants*. Nous en sommes arrivés à détenir de la sorte un record mondial absolu en la matière. Comparativement à des pays situés à un niveau équivalent de (sous)développement – Maroc, Jordanie, Mexique, etc. –, la Tunisie compte un volume d'emplois publics trois ou quatre fois plus important. Inutile de préciser que cela représente une charge écrasante pour le budget de l'Etat, qui en est réduit aujourd'hui, comme l'Etat grec, à s'endetter au dehors, non pour financer des projets productifs, mais pour être en mesure de payer en fin de mois les salaires de ses agents.

Si le suremploi et les bas salaires sont une calamité sur le plan économique, ils ont aussi des répercussions extrêmement nocives sur les comportements des individus et des groupes, dont la portée collective n'est pas moins dramatique. Nous voulons parler de cette corruption rampante, telle qu'elle se pratique dans les actes les plus courants de la vie quotidienne. N'ayant pas la capacité d'entretenir leurs familles avec ce qu'ils gagnent légalement, beaucoup de titulaires de petits salaires s'estiment contraints, pour joindre les deux bouts, de rechercher des revenus d'appoint, en recourant à toutes sortes de combines et de magouilles. Chacun sait à quoi il est fait allusion : le policier qui vous demande un « cadeau » pour ne pas vous infliger un PV, l'enseignant qui impose des cours particuliers payants à ses élèves, le fonctionnaire qui bloque vos démarches si vous ne lui graissez pas la patte, le douanier qui prélève sa dîme quand vous venez enlever vos marchandises, l'employé des impôts qui délivre le quitus contre une enveloppe, etc., etc. Apparus dès les années 1970, ces agissements délictueux se sont largement répandus sous Ben Ali et sont devenus, après 2011, comme une seconde nature chez quantité de nos concitoyens.

Bref, tel qu'il est conçu, le régime économique actuel produit la corruption à tous les étages. Il produit la corruption au sommet de la pyramide : l'oligarchie rentière-mafieuse qui pille le pays en intervenant aussi bien dans le secteur structuré que dans le secteur informel. Il produit la corruption dans les strates intermédiaires : la plupart des professions libérales fraudent massivement le fisc. Et il produit la corruption à la base, en empêchant la masse des salariés de vivre de leurs salaires, les poussant pratiquement à s'engager dans un système occulte de redistribution des revenus.

La corruption est ainsi devenue un fléau universel, qui corrode le tissu social et pervertit le sens moral des nantis comme des défavorisés. On n'en viendra pas à bout à l'aide de discours pontifiants adressés aux plus modestes. La seule façon de la réduire parmi le plus grand nombre consiste à verser des traitements décents aux travailleurs. Bien entendu, cet objectif de revalorisation des salaires ne peut être

atteint d'un coup. Il demande évidemment du temps et une planification. Il exige aussi des mesures parallèles d'amélioration de la productivité du travail. Il est néanmoins essentiel que cet objectif soit tenu si l'on veut voir le pays s'inscrire dans une dynamique authentique de développement et de progrès.

Comment réhabiliter le travail et les travailleurs ?

Que faire pour restaurer la dignité du travail ? Comment permettre aux travailleurs de vivre décemment, avec des salaires adéquats, sans mettre en péril la rentabilité des entreprises ? Pistes pour le débat.

► Une stratégie planifiée de revalorisation des salaires permettrait d'atteindre plusieurs objectifs à la fois :

- Elle rétablirait une culture du travail et de la performance qui fait grandement défaut depuis plusieurs décennies ;
- En recrutant des personnels qualifiés, elle contribuerait à réduire le chômage parmi les jeunes diplômés et à nous faire progressivement quitter les activités de bas de gamme ;
- Elle élargirait le marché intérieur en augmentant la demande solvable des salariés ;
- Elle aiderait enfin à faire reculer une corruption devenue endémique.

► Ceci étant affirmé, il faut cependant ajouter que le règlement du problème exigera un minimum de temps. La revalorisation ne doit pas se transformer en promesse démagogique. Il ne faut pas répéter les erreurs de ces dernières années, lorsque des mesures populistes improvisées n'ont servi qu'à gonfler l'inflation. Pour être effectives, les hausses salariales devront obligatoirement s'inscrire dans un plan de refonte de l'ensemble du système économique. Il faudra notamment :

- Redonner des marges de profit aux PME – en démantelant les structures rentières –, de façon qu'elles puissent absorber sans dommages une augmentation substantielle du coût du travail ;
- Casser les réseaux mafieux, pour que l'accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs profite d'abord aux producteurs nationaux et non aux importateurs clandestins de produits étrangers ;
- Lier les augmentations de salaires à l'amélioration de la productivité du travail, qui se situe aujourd'hui à un niveau très bas.

► Il ne faut pas oublier non plus que l'amélioration du pouvoir d'achat ne se fait pas seulement par l'action sur les salaires, mais se fait aussi par l'action sur les prix. En apurant et en rationalisant les circuits de distribution – notamment dans le commerce de gros où sévissent les spéculateurs – on pourrait gagner plusieurs points de pouvoir d'achat sans même toucher aux salaires nominaux.

► Quant au problème du suremploi, spécialement dans l'administration, l'action en ce domaine devra être menée avec discernement. Ce qui s'est fait durant 60 ans ne peut pas être défait par un simple claquement de doigts. Ici aussi, il conviendra d'attendre le redémarrage de la croissance et la multiplication de l'offre globale d'emplois, avant d'envisager une réduction graduelle des effectifs et un éventuel mouvement de transfert du secteur public vers les autres secteurs. Il n'est pas question, en effet, de demander aux petits fonctionnaires de payer pour les fautes commises par les gouvernements depuis 1956. En tout état de cause, les départs et

les transferts devront être volontaires. Les augmentations de salaires devront être couplées avec les réductions d'effectifs.

► Toujours à propos de l'administration, il faudra ensuite veiller à mettre en place les procédures et les instances nécessaires pour organiser un combat implacable contre la corruption en son sein.

LA CLASSE MOYENNE

Nous disposons, en Tunisie, de plus d'un demi-million d'entrepreneurs déclarés. Deux ensembles différents se détachent parmi eux, séparés par une stricte hiérarchie : en haut, une petite minorité de très riches oligarques, qui jouissent de tous les avantages légaux et illégaux que leur procure le système rentier-mafieux ; en bas, l'écrasante majorité des patrons de TPI et de PME, dont les entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie, qu'un tel système étouffe et qui doivent en supporter tous les inconvénients.

Ces petites et moyennes unités doivent être libérées des entraves qui les ligotent. A elles seules, les réformes présentées dans les points précédents seraient de nature à donner un formidable essor à leurs capacités productives, puisqu'elles mettraient fin à la double concurrence déloyale que leur opposent les rentiers par le haut – en leur bouchant l'accès aux activités les plus profitables –, et les barons de la mafia par le bas – en rendant de plus en plus difficile l'accès au marché intérieur, envahi de produits étrangers importés clandestinement.

Mais l'entreprise privée ne subit pas uniquement ce genre d'attaques, elle doit aussi faire face à des formes d'agression plus détournées, ayant toute l'apparence de la légalité. Il s'agit des diverses politiques imposées par l'Etat pour maintenir l'économie sous la coupe du groupe au pouvoir. On en donnera quelques illustrations, sans pour cela épuiser le sujet.

Une réglementation excessive et abusive

On l'a déjà noté : créer une entreprise en Tunisie s'apparente à un parcours du combattant – démarches interminables pour obtenir les documents nécessaires, frais d'enregistrement et d'établissement élevés, dépôt à la banque d'un capital préalable, charges diverses ponctionnées avant la réalisation des premiers bénéficiaires, etc., etc. Une fois franchies ces barrières posées à l'entrée, il faut ensuite se plier à une réglementation tatillonne qui corsète l'entreprise dès qu'elle se met à travailler et lui impose une suite sans fin de contrôles et d'interdits, tout au long de son existence. Chaque pas nouveau qu'elle essaie d'accomplir exige de nouveaux permis, l'obtention de nouveaux agréments, de nouvelles licences, autant de verrous supplémentaires qui la font vivre dans un perpétuel climat de dépendance, d'incertitude et de précarité.

Ces procédures incessantes, nécessaires pour être en conformité avec ce qu'exige l'administration, ont un prix exorbitant en termes de mobilisation de ressources humaines et financières. On estime ce coût à près de 15% du revenu des entreprises.

Par ailleurs, on constate que le poids de la réglementation administrative pesant sur les entreprises n'est pas le même selon les secteurs d'activité. Certains secteurs sont plus cadencés que d'autres. Cette différence de traitement ne doit rien au hasard ; elle remplit une fonction décisive dans le système mis en place. Les secteurs les plus ouverts, ceux où évoluent le plus grand nombre d'entreprises et où l'on observe le degré de concurrence le plus élevé, sont les secteurs les moins profitables. A l'inverse, les secteurs les plus fermés sont les plus lucratifs et les plus

profitables : filières de l'import-export, des privatisations, du commerce de gros, des services financiers, des télécoms, de l'agro-alimentaire, de l'immobilier, etc. L'hyper-réglementation sert ici de crible pour chasser les intrus et réserver les niches les plus juteuses aux rentiers les plus influents qui, seuls, disposent des connivences et des relations leur permettant d'obtenir les habilitations requises... ou de les ignorer.

Les discriminations dans l'accès au marché

L'industrie privée qui s'est développée dans les années 1970 s'est faite dans le cadre de ce que l'on appelait alors la substitution des importations, une politique consistant à fabriquer localement des produits jusque-là importés. Pour encourager le mouvement, l'Etat garantissait aux industriels nationaux un statut de monopole pour leur production, ainsi que la possibilité d'écouler cette production sur le marché intérieur, en majorant les prix de vente de 30% par rapport aux niveaux de prix ayant cours sur le marché mondial. Cette stratégie ultra-protectionniste avait rapidement montré son inefficacité, ce qui avait provoqué son abandon au milieu des années 1980, à travers le PAS (Programme d'ajustement structurel). Des brèches ont été ouvertes dans le système et on a commencé à introduire progressivement des doses de concurrence.

Mais l'ouverture n'a jamais été poussée à son terme. Les protections – dont le caractère anti-productif était pourtant avéré – n'ont pas été levées partout ni pour tout le monde. On vient de mentionner des exemples concrets de secteurs restés réservés aux « copains et aux coquins », mais les discriminations dans l'accès au marché se manifestent de nombreuses autres manières encore.

Les marchés publics sont ainsi restés une chasse-gardée et ont toujours bénéficié à un groupe restreint d'affairistes proches du régime. La plupart du temps, les marchés sont attribués selon la formule dite de gré à gré, y compris quand la loi impose le recours aux appels d'offres publics. Dans les cas où cette dernière procédure est formellement respectée, les résultats des dépouillements sont souvent truqués au profit des mêmes.

Une autre forme de discrimination peut être repérée dans la séparation rigide entre secteur *on shore* et secteur *offshore*. On trouve là le type même de politique inégalitaire qui, au prétexte de ménager les intérêts des uns et des autres, aboutit à léser toutes les parties et d'abord le pays. L'Etat consent des avantages fiscaux aux entreprises produisant pour l'exportation, qu'il n'accorde pas aux entreprises travaillant pour le marché intérieur, ce qui est une première anomalie. Mais comme il confine les entreprises *on shore* dans des activités peu évoluées et peu différenciées, ces dernières ne peuvent fournir les entreprises *offshore* en produits intermédiaires de qualité, ce qui oblige celles-ci à importer l'intégralité de leurs intrants et à se contenter de faire de l'assemblage en Tunisie, au lieu de servir de locomotive au développement technique du système industriel tout entier – ce qui était leur vocation théorique initiale. Au total, cette juxtaposition de deux structures de production soumises à des législations différentes a fini par servir de canal commode pour l'évasion fiscale et la fuite de capitaux.

Ces considérations sur la division *on shore-offshore* renvoient à un problème plus général, celui du faible niveau d'implantation d'entreprises étrangères en Tunisie. On continue à fonctionner en la matière avec une mentalité d'un autre âge. Avec les conséquences paradoxales suivantes : au nom de la défense de la souveraineté, l'Etat met des obstacles à l'accès au marché intérieur d'entrepreneurs non nationaux, alors qu'ils pourraient être un facteur stimulant important pour peu qu'ils soient contraints de procéder à des transferts de technologies ; simultanément, cet Etat signe des accords de libre-échange avec l'Europe qui, par plusieurs aspects, représentent un danger mortel pour cette même souveraineté.

Les discriminations dans l'accès au crédit

Dans une économie moderne, le financement des entreprises s'effectue à travers deux institutions principales, la banque et la bourse. Chez nous, quand elle ne sert pas à spéculer sur les taux de change, la bourse se limite à une fonction d'apparat. En revanche, la place dévolue à la banque est centrale. Pas pour son engagement en faveur du développement, mais pour le rôle qu'elle remplit dans le fonctionnement du système rentier. C'est la banque, en effet, qui sert de support matériel à ce système ; c'est elle qui l'alimente et l'entretient, en le finançant (souvent à perte, s'agissant des banques publiques).

Sur le papier, les législations sur l'investissement renferment des avantages et des facilités considérables en faveur des entrepreneurs. Dans la pratique, toutefois, les choses se passent autrement. Pour le promoteur lambda, les difficultés sont innombrables et les garanties effectivement exigées souvent rédhibitoires. Ici aussi, ces dispositions contradictoires servent à filtrer les bénéficiaires : les facilités et les avantages sont pour les rentiers, les difficultés et les empêchements pour ceux qui ne le sont pas.

La distribution du crédit bancaire selon la taille des entreprises donne une idée saisissante de ces pratiques discriminatoires. Hors secteur informel, on l'a déjà dit, la Tunisie compte plus de 500.000 entreprises. Les TPE (0-9 salariés), qui entrent pour plus de 80% dans ce total, reçoivent en moyenne 15% des prêts consentis par les banques. Les PME (10-199 salariés), qui réalisent les deux-tiers de l'activité économique nationale et mobilisent les deux-tiers de l'emploi, recueillent, elles aussi, 15% de l'investissement. Les entreprises employant plus de 200 salariés – qui ne font que 1,3% de l'ensemble, mais où l'on retrouve les principaux rentiers – s'accaparent le reste, soit 70% de la totalité du crédit bancaire.

Cette gestion irrationnelle de l'investissement doit être mise en rapport avec la façon dont les banques elles-mêmes sont administrées. C'est le pouvoir politique qui nomme et révoque les dirigeants des établissements publics ; c'est l'oligarchie affairiste qui nomme et révoque les dirigeants des établissements privés. Aujourd'hui, les trois banques publiques (STB, BNA et BH) sont à l'agonie. Elles croulent sous les créances douteuses, puisque les rentiers, qui sont les premiers à se servir, sont les derniers à rembourser. Quant aux banques privées, elles connaissent toutes de sérieux problèmes de gouvernance.

Les discriminations en matière fiscale

Comme la politique de crédit, la politique de l'impôt présente deux visages, une face enfer – le régime général, qui multiplie les prélèvements et les sanctions – et une face paradis – les régimes spéciaux, qui multiplient les niches fiscales, les exonérations et les franchises de toutes sortes. Dans un cas, s'appuyant sur une réglementation hypertrophiée et répressive, l'administration a le pouvoir de tout prendre. Dans l'autre, grâce à des dérogations discrétionnaires, elle a la latitude de tout donner.

Sous Ben Ali, cette dualité de la politique d'imposition renvoyait évidemment à la nature clientéliste de l'équipe dirigeante : les facilités étaient réservées aux « clients » et les difficultés prévues pour les « non-clients ». Sauf que le jeu, dans ce domaine, était plus machiavélique qu'ailleurs : implicitement, les « clients » risquaient toujours d'être dépouillés par un éventuel redressement fiscal. Vis-à-vis d'eux, les dispositions draconiennes du régime général fonctionnaient donc comme une arme de dissuasion. Elles étaient suspendues au-dessus de leurs têtes comme une épée de Damoclès, menaçant de s'abattre sur quiconque chercherait à sortir d'une attitude de stricte allégeance à l'égard du clan présidentiel.

Depuis le 14-Janvier, la situation s'est dégradée sous plusieurs aspects. Pour acheter la paix sociale, année après année, les différents gouvernements de transition ont augmenté considérablement les dépenses publiques (recrutement massif de nouveaux fonctionnaires, hausses des salaires, etc.). Et ils ont fait cela dans le même temps où les recettes se réduisaient comme peau de chagrin, en raison de la généralisation des pratiques de fraude fiscale consécutive à l'affaiblissement de l'Etat. Pour combler les déficits ainsi créés, les gouvernements de transition ont eu recours à deux moyens : ils ont aggravé l'endettement extérieur et alourdi la charge de l'impôt pesant sur les PME.

La pression de plus en plus forte exercée sur ces entreprises a plongé l'économie dans une spirale récessif, matérialisée notamment par la chute continue du taux d'investissement : 26% en 2010 contre 18% en 2017, soit une perte de huit points. En parallèle, on a pu constater une autre évolution alarmante : pour se protéger d'une fiscalité devenue confiscatoire, de plus en plus de petites entreprises ont déserté le secteur structuré pour aller vers le secteur informel. Apparu dans les années 2000, le phénomène s'est accentué au lendemain de 2011, pour devenir une sorte de mécanique auto-entretenue : l'augmentation de la dépense publique pousse à augmenter l'impôt sur les PME déclarées, ce qui génère plus d'informalité et donc une réduction de l'assiette imposable, que l'on compense par des hausses supplémentaires d'impôts sur un nombre plus réduit d'entreprises, et ainsi de suite, dans une spirale proprement insensée et destructrice.

Comment libérer les entreprises ?

Quelles mesures prendre pour dynamiser le potentiel de nos entreprises ? Quels obstacles lever pour permettre aux PME de jouer un rôle moteur dans le développement de l'économie ? Pistes pour le débat.

► Alléger les procédures bureaucratiques

Lors de la création de l'entreprise :

- Enregistrement sur simple déclaration pour les TPI (très petites entreprises) employant de 0 à 9 salariés. Cette réforme est essentielle, non seulement par rapport aux entreprises du secteur structuré, mais aussi dans la perspective de l'intégration de la masse des micros-entreprises du secteur informel dont il a déjà été question.
- Mise en place du guichet unique pour les PME (10 à 199 salariés). Les délais d'enregistrement devront être considérablement raccourcis et ramenés par étapes à moins de 72 heures, comme c'est le cas pour plusieurs pays émergents.

Après son entrée en activité :

- Simplification draconienne de la réglementation administrative, en abandonnant le principe de la surveillance *a priori* au profit de celui de la surveillance *a posteriori*. Le contrôle des pouvoirs publics est nécessaire et il n'est pas question de le remettre en cause. Il faut simplement qu'il cesse d'être un préalable paralysant. Ce qui signifie que l'Etat doit passer d'une logique de méfiance à l'égard des entreprises (et de ses citoyens) à une logique de confiance.

► Libérer l'accès au marché

- Uniformiser les conditions d'accès au marché pour en finir avec le scandale de cette juxtaposition de secteurs ouverts à la concurrence et de secteurs fermés, réservés aux rentiers les plus influents.
- En finir aussi avec les discriminations dans l'accès aux marchés publics. Les commandes de l'Etat sont une chasse-gardée, dont les bénéficiaires sont un groupe restreint d'entreprises, toujours les mêmes. Il conviendra de donner à la Cour des Comptes les moyens nécessaires pour poursuivre ce genre d'abus.
- Toujours dans le même ordre d'idée, en finir avec la séparation « secteur offshore » et « secteur on shore ».

► Libérer l'accès au crédit

- Pour sortir du système rentier, il est nécessaire de réformer le secteur bancaire. A cette fin, il faut d'abord revoir les procédures et les critères intervenant dans la désignation des responsables.

- Il faut aussi redéfinir les fonctions de la Banque centrale de manière à ce qu'elle soit en mesure de jouer son rôle de régulateur du marché financier.
 - Il faut enfin édicter des règles contraignantes, obligeant les banques à répartir équitablement leurs crédits, notamment en direction des PME.
- **Supprimer les discriminations fiscales**
- Simplifier, stabiliser et uniformiser le système fiscal, en supprimant les régimes spéciaux dont bénéficie l'économie rentière.
 - Restructurer l'administration des impôts et la débarrasser des fonctionnaires les plus corrompus.
 - Requalifier en crimes les délits de fraude fiscale et donner aux tribunaux les moyens de les poursuivre.
 - Enfin, baisser significativement les niveaux d'imposition affectant les TPI et les PME. Conjuguée avec l'élargissement de l'assiette fiscale – l'assiette fiscale, c'est le nombre d'entreprises assujetties à l'impôt –, la baisse des taxations ne diminuera pas les recettes de l'Etat, mais les augmentera. Cette baisse est par ailleurs indispensables si l'on tient à ramener l'économie souterraine dans le giron de l'économie déclarée.

LES DISCRIMINATIONS TRANSVERSALES

Nous venons de passer en revue les quatre grands groupes sociaux ayant participé au soulèvement de l'hiver 2010-2011, dont les intérêts coïncident avec l'accomplissement de la révolution démocratique dans l'économie : la paysannerie, le peuple de l'informel, les travailleurs salariés et la classe moyenne. Ces groupes ont été accompagné par deux autres secteurs de la population, plus transversaux – les femmes et la jeunesse –, dont il convient de dire quelques mots étant donné le rôle primordial qu'ils ont tenu durant ces semaines où la Tunisie a basculé.

LES FEMMES

Les femmes constituent une réalité sociologique composite et en même temps homogène. Outre la marginalisation spécifique qui frappe chacun de leur milieu social d'appartenance, elles subissent une marginalisation supplémentaire en tant que femmes.

Dans le monde rural, où les choses vont si mal, leur condition est encore plus dégradée que celle des hommes. Leur travail n'est protégé par aucun droit. Dans les quartiers périphériques pauvres, où la précarité est la règle, leur précarité est encore plus prononcée. Nous pensons notamment à la situation des employées de maison, presque toujours non déclarées et en butte à tous les abus. Parmi les salariés de l'économie structurée, dont nous avons vu qu'ils étaient massivement sous-payés, les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 30% à ceux des hommes. Au niveau de la classe moyenne, enfin, et concernant en particulier les patrons de PME, on ne compte qu'environ 10% de chefs d'entreprises de sexe féminin.

Pour un pays réputé être en pointe en matière d'égalité hommes-femmes, on voit combien la propagande est éloignée de la réalité. La discrimination basée sur le genre est la norme à tous les étages de la hiérarchie sociale.

Pour assurer l'égalité hommes-femmes

Cette question exige une stratégie globale, qui prenne en compte toutes les dimensions de la vie collective. Dans le domaine économique qui nous intéresse ici en priorité, les propositions pourraient s'articuler autour des axes suivants. Pistes.

- ▶ Régulariser la situation des « aides familiales » (l'expression recouvre l'essentiel du travail féminin dans l'agriculture) en la faisant évoluer vers un statut de salarié à part entière.
- ▶ Rendre obligatoire la déclaration des femmes de ménage par les employeurs et les intégrer aux effectifs de la sécurité sociale.
- ▶ Inscrire dans la loi le principe de l'égalité salariale – selon le modèle : salaire égal à travail égal – et prévoir des sanctions dissuasives pour les entreprises et les administrations qui y dérogeraient.
- ▶ Inscrire dans la loi le principe de l'égalité hommes-femmes dans l'héritage.

LES JEUNES

Comme les femmes, la jeunesse est sociologiquement composite, du fait de son appartenance à des milieux sociaux différenciés. Mais elle forme également un ensemble doté de nombreuses caractéristiques communes.

Les moins de 25 ans, majoritaires dans le pays sur le plan démographique, s'opposent spontanément aux élites dirigeantes actuelles – politiques, économiques, universitaires, etc. –, des élites globalement vieillissantes, qui ne leur laissent aucune place véritable dans le système qu'elles dirigent et dont elles monopolisent les ressources. De ce point de vue, largement mis en évidence lors du soulèvement, on pourrait presque dire que la lutte des classes sociales prend, les concernant, la forme d'une lutte entre classes d'âge.

En Tunisie, la jeunesse est marginalisée de multiples façons, parmi lesquelles deux paraissent déterminantes. Les jeunes sont d'abord marginalisés par un enseignement public de plus en plus délabré et de moins en moins relié à la science et à la culture modernes. Ils sont ensuite – et surtout – marginalisés par un chômage massif, qui les frappe d'autant plus durement qu'ils sont plus diplômés. Nous avons expliqué la raison de ce paradoxe apparent : structurellement confinée dans des activités de bas de gamme, le système économique actuel n'a pas besoin de main-d'œuvre qualifiée. Rien ne changera à cet égard tant qu'il restera en place.

Comment insérer la jeunesse ?

Quelles mesures prendre pour assurer la réinsertion des jeunes dans la vie nationale ? Dans le droit fil de ce qui précède et pour résoudre le plus gros du problème, il faudrait agir dans deux directions principales : 1) réformer le système éducatif et de formation ; 2) réorganiser le fonctionnement de l'appareil économique. Cette action combinée ne pouvant donner de résultats qu'à moyen ou long terme, que faudrait-il faire dans l'intervalle ? Deux pistes devraient être creusées.

► Le chantier de la transformation économique ne peut pas être déclenché de but en blanc, sans un minimum de préparation du terrain. Dans cette optique, il faut sans doute envisager de lancer un programme national de grands travaux, en particulier dans les infrastructures, l'environnement et l'aménagement du territoire, tous secteurs aujourd'hui gravement endommagés. Ces grands travaux semblent indispensables à plusieurs titres. Outre l'effet d'entraînement qu'ils ne manqueraient pas de susciter, ils devraient permettre de résorber assez vite une portion substantielle de la population au chômage, spécialement parmi les jeunes diplômés.

► Un deuxième programme peut être mis en œuvre en direction des diplômés sans emploi, qui concernerait spécifiquement tous ceux en mesure de porter des projets de pointe, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. L'obstacle que rencontrent habituellement de tels projets est d'ordre financier. On vise ici la part de capitaux propres que les promoteurs sont tenus d'engager pour obtenir un crédit bancaire, des capitaux propres dont ils ne disposent pas. On peut parfaitement prévoir de créer un fonds public *ad hoc* qui prendrait en charge cette part de financement – éventuellement contre un remboursement différé à taux zéro.

Cette mesure, comme la précédente, provoquerait une sorte de déclic et signerait le départ de la remobilisation de la jeunesse, avant sa complète réintégration ultérieure dans un système économique redressé et performant.

Deux mots pour conclure

Les problématiques soulevées dans ce texte doivent faire l'objet d'un large débat public, loin des misérables querelles où le personnel politique dirigeant se complait depuis des années. Elles vont au cœur des dysfonctionnements du régime économique actuel et indiquent dans quel sens ceux-ci pourraient – et devraient – être corrigés.

L'horizon qu'elles dessinent n'a rien d'utopique, rien de fantaisiste, rien d'irréaliste. Il s'agit, en l'occurrence, de passer d'une économie de prédation à une économie de production, de délaissier un système clientéliste, rentier et mafieux, désormais à bout de souffle, pour aller vers un système de marché véritable, capable d'assurer le développement du pays et son émergence, ainsi qu'une existence décente à la population. Un système de marché juste et équilibré, respectueux de la propriété et du travail, régulé par le droit et non par l'arbitraire, sous les auspices d'un Etat refondé, stratège et protecteur, dont la vocation est de servir la société et non de l'asservir.

Le projet que nous portons ne correspond pas aux intérêts d'un groupe social particulier, ni même aux intérêts des seules masses populaires. C'est un projet national, qui répond aux besoins de la société dans son ensemble – un projet qui vise à réaliser les objectifs de la révolution (*Injaz maham el-thawra*).

Pour aboutir, pour ne pas rester en suspens, pour ne pas régresser, notre révolution exige cependant la radicalité, que seule une direction progressiste peut apporter. Nous avons besoin d'une telle direction pour aller jusqu'au bout du démantèlement du régime rentier et mafieux qui nous bouche les portes de l'avenir. Et nous avons besoin d'une direction de ce type pour que les intérêts des milieux sociaux les plus défavorisés ne soient pas négligés durant les changements qui vont, inévitablement, se produire.

En vérité, la Tunisie a besoin des progressistes pour que les bienfaits de la révolution démocratique rejaillissent sur tout le monde et non sur quelques-uns. Et qu'ils rejaillissent d'abord sur les plus humbles, parce que c'est le devoir et l'honneur des femmes et des hommes de progrès d'être de leur côté.

Tunis, octobre 2018

TABLE

Présentation	3
La révolution dans l'économie et les rapports sociaux	4
Ennemis extérieurs et ennemis intérieurs	4
L'oligarchie rentière-mafieuse est la cible principale	6
La dégénérescence oligarchique sous Ben Ali	7
Caractéristiques actuelles du régime rentier-mafieux	7
<i>Encadré : comment démanteler l'économie rentière et mafieuse ?</i>	10
Les forces sociales favorables à la révolution	11
La paysannerie	13
<i>Encadré : comment affranchir la paysannerie ?</i>	15
Le peuple de l'informel	17
<i>Encadré : comment intégrer l'économie informelle ?</i>	19
Les travailleurs salariés	21
<i>Encadré : comment réhabiliter le travail et les travailleurs ?</i>	27
La classe moyenne	29
Une réglementation excessive et abusive	29
Les discriminations dans l'accès au marché	30
Les discriminations dans l'accès au crédit	31
Les discriminations en matière fiscale	32
<i>Encadré : Comment libérer les entreprises ?</i>	33
Les discriminations transversales	35
Les femmes	35
<i>Encadré : pour assurer l'égalité hommes-femmes</i>	36
Les jeunes	37
<i>Encadré : comment insérer la jeunesse ?</i>	38
Deux mots pour conclure	39